



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Bugey-STE>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Bugey : Non respect des spécifications techniques d'exploitation**

1er octobre 2012

France : Bugey : Non respect des spécifications techniques d'exploitation

Le 1er octobre 2012, l'exploitant de la centrale nucléaire de production d'électricité du Bugey a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté portant sur la détection tardive de la défaillance d'un capteur de mesure de pression équipant un groupe électrogène de secours à moteur diesel du réacteur n° 4.

Les réacteurs à eau pressurisée exploités par EDF sont équipés de deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel qui sont utilisés en cas de perte des alimentations électriques normales. Ces groupes électrogènes de secours permettent d'assurer l'alimentation électrique nécessaire au fonctionnement des différents systèmes de sauvegarde. Ces matériels n'étant pas utilisés en fonctionnement normal, l'exploitant réalise des essais périodiques des groupes électrogènes de secours afin de contrôler régulièrement leurs performances.

Le 22 juin 2012, l'exploitant de la centrale nucléaire du Bugey a procédé au remplacement d'un capteur de mesure de pression d'un des deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel du réacteur n°4 car il présentait des grippages internes.

Le 26 juillet 2012, conformément aux règles générales d'exploitation, l'exploitant de la centrale nucléaire du Bugey a procédé à l'essai périodique de bon fonctionnement de ce groupe électrogène de secours à moteur diesel. Au cours de l'essai, le groupe électrogène de secours n'a pas démarré. Dès la détection de cette avarie, les équipes de la centrale nucléaire du Bugey ont mené les investigations techniques pour en comprendre les causes : ces expertises ont permis de déterminer que le dysfonctionnement trouvait son origine dans un défaut de serrage d'une vis lors du remplacement du capteur qui a été réalisé le 22 juin 2012. Ce défaut de serrage ne permettait pas d'enclencher la séquence de démarrage du groupe électrogène de secours.

Cet écart a été immédiatement corrigé et l'essai périodique de bon fonctionnement du groupe électrogène de secours a pu être mené à son terme sans mettre en évidence d'autre anomalie.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations et l'environnement.

En raison de sa détection tardive, l'événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-specifications-techniques-d-exploitation16>

Cette affaire a fait l'objet d'une plainte du Réseau "Sortir du nucléaire".

Pour en savoir plus sur cette action juridique :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Bugey-defaillance-capteur>